

Enseignement

REF : DEEENS2016009

Signataire : EVB/CD/CM

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

OBJET : Classes de neige : participations familiales aux frais de séjour.

EXPOSE :

La Ville d'Aubervilliers organise chaque année le séjour d'une dizaine de classes de CM1 – CM2 à la neige en janvier et au printemps.

Une participation correspondant au niveau de ressources du foyer est demandée à chaque famille pour les frais de séjour de cette classe de neige.

Depuis 2016, le séjour dure 12 jours (au lieu de 17 jours auparavant).

Ce sont 217 enfants qui sont partis en classe de neige en 2015 et 200 enfants en 2016.

Le coût moyen réel du séjour, pour l'année 2016, a été de 844,15 € par enfant.

Le coût restant à la charge de la ville après participation des familles est de 578,60 € par enfant en 2016.

Conformément aux orientations politiques, validées lors du Bureau Municipal, il est proposé de maintenir les tarifs 2015/2016 pour une durée indéterminée.

Le tableau ci-dessous précise les tarifs qui seront appliqués :

	<u>Tranches quotient familial</u>	<u>Tarifs</u>
A	0 € à 105,00 €	87 €
B	105,01 € à 150,00 €	106 €
C	150,01 € à 200,00 €	151 €
D	200,01 € à 275,00 €	194 €
E	275,01 € à 350,00 €	237 €
F	350,01 € à 460,00 €	290 €
G	460,01 € à 610,00 €	364 €
H	610,01 € à 760,00 €	432 €
I	760,01 € à 920,00 €	476 €
J - K	920,01 € et plus	500 €
GBIS	Tarif forfaitaire *	316 €

* Le tarif forfaitaire est fixé pour les familles ne pouvant justifier de leurs ressources et de leurs charges.

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter ces tarifs qui entreront en application à partir du 21 novembre 2016.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2016009

Signataire : EVB/CD/CM

OBJET : Classes de neige : participations familiales aux frais de séjour.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Considérant, la convention passée entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige 2016,

Considérant la proposition du Bureau municipal de maintenir les tarifs 2015/2016 pour une durée indéterminée,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

FIXE un barème de participations familiales applicable à tous les enfants scolarisés à Aubervilliers, même domiciliés hors commune :

	<u>Quotients familiaux</u>	<u>Participations</u>
A	0 € à 105,00 €	87,00 €
B	105,01 € à 150,00 €	106,00 €
C	150,01 € à 200,00 €	151,00 €
D	200,01 € à 270,00 €	194,00 €
E	270,01 € à 360,00 €	237,00 €
F	360,01 € à 460,00 €	290,00 €
G	460,01 € à 610,00 €	364,00 €
H	610,01 € à 760,00 €	432,00 €
I	760,01 € à 920,00 €	476,00 €
J - K	920,01 € et plus	500,00 €

APPLIQUE aux familles ne pouvant justifier de leurs ressources et de leurs charges un tarif (Gbis) forfaitairement fixé à 316 €.

REDUIT le tarif de 50% au deuxième enfant en fonction du quotient de la famille, lorsque deux enfants d'une même famille sont inscrits.

Les recettes en résultant seront imputées au budget de l'exercice en cours au : 7067.255 (303.7067.255).

Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016



L'adjointe

María MERCADER Y PUIG

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the official seal.

L'adjointe



María MERCADER Y PUIG

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the official seal.